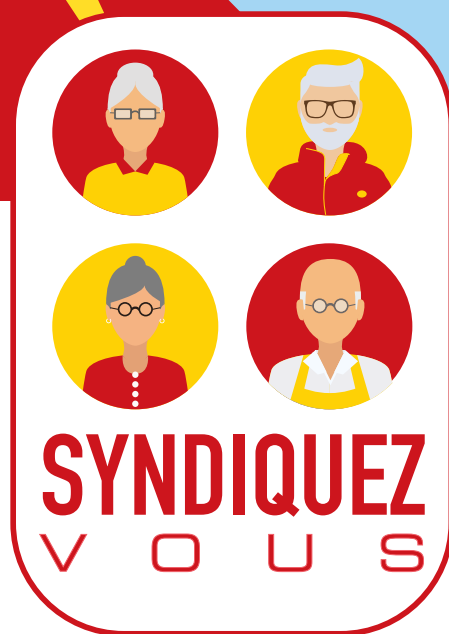


la  
**cg**t  
retraités

# RENFORCEMENT

## Continuité syndicale, une nécessité

## Être syndiqué-e, le rester



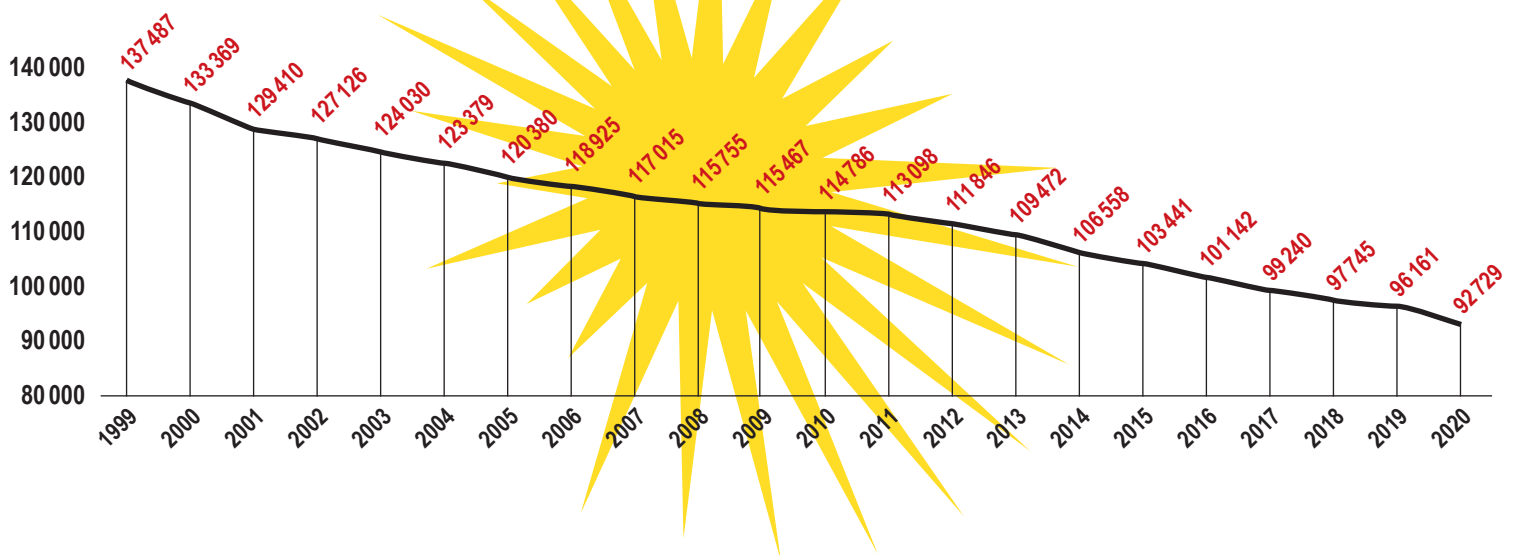
## AUX ORGANISATIONS DE LA CGT

La continuité syndicale à la retraite, une nécessité pour toute la CGT.

Le renforcement de son Union confédérale des retraités passe, entre autre, par la continuité syndicale et militante dans la CGT.

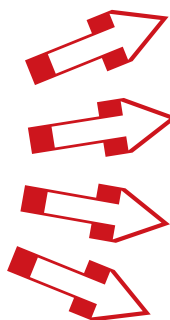
L'Érosion de ses forces organisées est préoccupante comme élément indispensable du rapport de force.

### Évolution du nombre de syndiqué·e·s à l'UCR de 1999 à 2020



### Évolution du nombre de syndiqué·e·s à l'UCR par rapport à l'année 2020

**2020**



**2019 = -3 432 FNI soit -3,57 %**

**2018 = -5 016 FNI soit -5,13 %**

**2017 = -6 511 FNI soit -6,56 %**

**2016 = -8 413 FNI soit -8,32 %**

**Parmi les 700 000 adhérent·e·s** que compte aujourd’hui la CGT, un certain nombre d’entre eux et d’entre elles partiront à la retraite dans les 3 à 5 ans à venir.

Les statistiques sont connues de la plupart des organisations, dans les entreprises publiques et privées, touchées par un nombre conséquent de départs prochains à la retraite.

**Comment allons nous travailler ensemble, syndicats actifs et sections syndicales retraitées, pour dépasser le constat que seulement 3 syndiqué·e·s sur 10 en moyenne, restent adhérent·e·s de la CGT à la retraite ?**

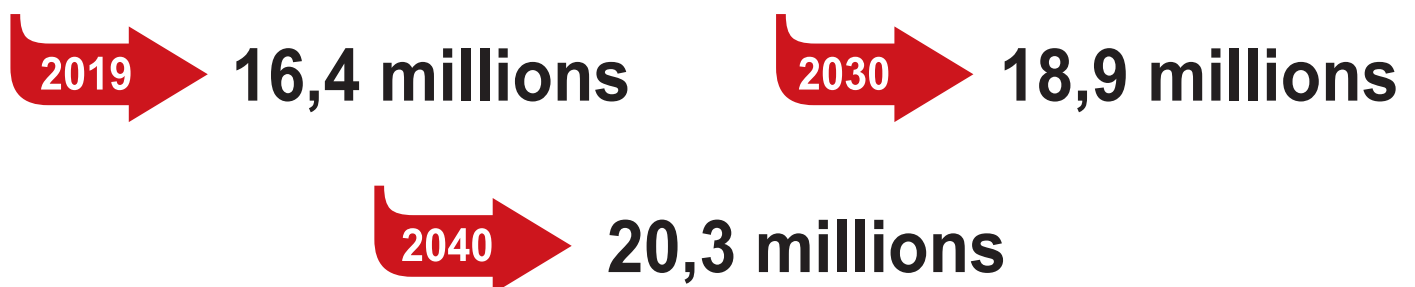
La question qui nous est posée, sans noircir la situation, car des expériences existent avec des résultats encourageants, c’est bien la mise en œuvre concrète d’une démarche offensive dans les syndicats de continuité syndicale en direction de nos adhérent·e·s.

**Cela s’organise en mettant en place de véritables plans de recensement** des syndiqués·e·s proches du départ à la retraite, de les réunir de débattre avec elles, eux, pour les convaincre de l’utilité du syndicalisme retraité et de celle de rester syndiqué·e·s en tant que retraité·e·s, de dépasser l’idée selon laquelle dans notre culture, l’engagement syndical et le lieu de travail sont profondément liés et qu’il y a rupture à la retraite (voir module de formation de l’UCR **Découvrir le syndicalisme retraité**).

De la même manière, il nous faut progresser dans la perception que la syndicalisation des retraité·e·s dépend désormais davantage de l’existence d’un syndicalisme revendicatif et de se sentir utile dans la société, que d’un attachement indéfectible à l’organisation.

**Aujourd’hui, la question de la continuité syndicale est particulièrement cruciale**, du fait de la progression du nombre de retraité·e·s, 16,4 millions en 2019, 18,9 millions en 2030, 20,3 millions en 2040, cela représente un enjeu politique, économique et syndical. C’est pourquoi la CGT doit impérativement travailler aux convergences entre les salarié·e·s actifs et les retraité·e·s pour contrer les tentatives qui se multiplient pour structurer les débats sociaux autour d’un clivage entre les générations.

## Nombre de retraité·e·s



La réalité des retraité·e·s et leurs besoins ont beaucoup évolués. Plusieurs formes d’expression collective s’offrent à eux dans la société française.

**C’est de la responsabilité de toutes les organisations de la CGT de démontrer que la voie syndicale reste pertinente et adaptée aussi à la retraite, pour y défendre ses propres revendications et participer aux luttes intergénérationnelles pour le bien vivre ensemble.**

# Vie nouvelle

Le magazine fait par  
et pour les retraités



**15€**

\*Offre réservée aux nouveaux abonnés

[www.ucr.cgt.fr](http://www.ucr.cgt.fr)